

# Le fait du jour

## Le revenu de base peut-il devenir réalité ?

**SOCIAL** Douze départements, dont quatre dans la région, demandent à l'État d'expérimenter le revenu de base. Un concept qui divise le pays et dont l'efficacité reste à prouver

DOSSIER RÉALISÉ PAR NICOLAS CÉSAR  
n.cesar@sudouest.fr

« Le monde ne nous envie plus notre modèle social ». Pour Jean-Olivier Hairault, professeur à l'école d'économie de Paris, notre modèle d'État providence (basé sur le droit à une retraite pour tous, la gratuité des soins et l'assurance chômage), bâti en 1945, est aujourd'hui à bout de souffle, avec un chômage qui frôle les 10 %, près de 9 millions de pauvres et des difficultés de financement. À tel point que plus de 30 % des bénéficiaires potentiels du RSA en France ne le demandent pas. « Le RSA nous stigmatise, nous étiquette dans toutes nos démarches administratives. On se sent en marge de la société », explique Stéphanie, 27 ans, une Bordelaise, mère de deux enfants, qui a vécu quatre « longues » années dans ces conditions, avant de trouver un emploi au Smic au sein de l'entreprise d'insertion Le Livret vert, à Bordeaux.

### Faire face à « l'ubérisation »

Or, la tendance va s'aggraver avec les révolutions numérique et robotique qui vont détruire au moins 10 % des emplois en France dans les années à venir, selon les études les plus optimistes. Sans compter qu'avec « l'ubé-

### LES 12 DÉPARTEMENTS

Parmi les candidats à l'expérimentation du revenu de base et prêts à financer une étude de « cadrage », il y a la fois des départements ruraux et urbains. Les huit premiers à avoir demandé à l'État de pouvoir tester le revenu de base sont l'Aude, l'Ariège, le Gers, la Gironde, la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Garonne, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Saint-Denis. Depuis la publication de leur tribune dans le « JDD » le 26 novembre, le Lot-et-Garonne, la Dordogne, les Landes et la Nièvre se sont joints à leur initiative.

risation » de la société, le salariat et le CDI ne devraient plus être la norme demain.

Dans ce contexte, on comprend pourquoi la proposition « phare » de revenu universel de Benoît Hamon a survécu à son faible score (6,36 % des voix) à la dernière élection présidentielle. Ainsi, partant du constat qu'il faut « un nouveau filet de sécurité » contre la pauvreté, huit présidents socialistes de Départements ont publié le 26 novembre une tribune dans le « Journal du dimanche » pour porter un « projet d'expérimentation au Parlement » du « revenu de base ». Mais un

revenu qui serait accordé en fonction de ses ressources, bien plus « réaliste » économiquement, que le revenu « universel » octroyé à tous, préconisé par Benoît Hamon pendant la campagne présidentielle. « Ce serait notamment un coup de pouce pour les travailleurs pauvres et une protection contre les aléas de la vie (maladie, divorces... ). Car, la société du plein emploi est derrière nous et la linéarité des parcours professionnels n'existe plus », justifie l'un de ses fers de lance, Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental de la Gironde, qui a commencé à s'intéresser au sujet au printemps 2016.

### Un concept, qui divise

L'idée n'est pas nouvelle. « Le revenu de base renouvelle une ambition universelle, celle qui a fondé la création du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988 : garantir un revenu socle pour tous », rappellent les huit signataires de la tribune. Mais ce concept suscite de multiples critiques à droite comme à gauche. Beaucoup redoutent qu'en octroyant un revenu de base, sans obligation de rechercher un travail, l'État favorise le « droit à la paresse » et accroisse le chômage. « Le revenu de base n'est pas le fossoyeur de la valeur travail mais représente



Les réflexions sur le revenu de base de la Fondation Jean-Jaurès s'orientent a priori vers un montant de 750 euros par mois, dégressif en fonction des revenus. ILLUSTRATION THIERRY DAVID

au contraire, pour celles et ceux qui passent à travers les mailles du filet de toutes les politiques publiques, une opportunité de reprendre le chemin de l'emploi », arguent les élus socialistes dans leur tribune. Une affirmation qui reste à démontrer.

« C'est aussi une réponse à d'autres types de problématiques : un soutien financier, par exemple, pour les aidants qui s'occupent d'un proche dépendant, d'un enfant handicapé, ou

encore les personnes en reconversion professionnelle, voire des agriculteurs qui n'arrivent pas toujours à vivre de leurs revenus », plaide Jean-Luc Gleyze.

L'idée fait son chemin. Le revenu de base fait déjà l'objet d'expérimentations à petite échelle dans plusieurs pays, notamment en Finlande, où depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 560 euros sont offerts chaque mois à 2 000 demandeurs d'emploi tirés au sort.

## « Il offrirait un filet de sécurité »

**INTERVIEW** Quel est le modèle économique pertinent ? Réponses avec Brice Fabre, économiste à l'Institut des politiques publiques



Brice Fabre. PHOTO DR

« Sud Ouest » Pourquoi la question du revenu de base prend-t-elle aujourd'hui autant d'ampleur dans le débat public en France ?

**Brice Fabre** Nous sommes entrés dans une ère plus précaire, où les carrières ne sont plus linéaires, et où la révolution numérique va détruire un certain nombre d'emplois. Or, aujourd'hui, notre système de protection sociale ne redistribue pas en temps réel, se basant parfois sur des revenus perçus deux ans auparavant. Ce qui est problématique pour des personnes, dont les salaires fluctuent fortement.

Quels sont les avantages et inconvénients du revenu de base ?

Le revenu de base offrira un filet de sécurité, une meilleure visibilité fi-

nançière à ces gens, dont les situations professionnelles évoluent beaucoup. Ce qui pourrait contribuer à faire diminuer le taux de pauvreté. Mais sa mise en place ne résoudra pas les problèmes sociaux et d'accès au marché du travail. D'ailleurs, la crainte est qu'il crée une désincitation au travail puisque, contrairement au RSA (Revenu de solidarité active), son octroi ne sera pas conditionné à la recherche d'un emploi. Un profond changement par rapport à notre modèle social actuel. Mais aujourd'hui, ce modèle fonctionne mal. Un tiers des gens qui ont droit au RSA ne le demandent pas.

Et comment préserver une certaine justice sociale pour qu'il ne profite pas aussi aux plus riches ?

C'est très simple. Le revenu de base sera couplé à une taxation, prenant la forme d'une dégressivité de la prestation ou d'un impôt, de telle sorte qu'à partir d'un certain seuil de revenu, le supplément de prélèvement est supérieur au montant du revenu de base. Ceci étant, simplifier le système sans faire de perdants est plus compliqué qu'il n'y paraît, au regard des multiples catégories de revenus. Cela impose de faire des choix tranchés. S'aligne-t-on sur un modèle social plus généreux ? Comment prend-t-on en compte les revenus du capital par rapport à ceux du travail ?

Combien coûterait la mise en place du revenu de base en France ?

Par exemple, un scénario où le reve-

nu de base (d'un montant de 725 euros) remplacerait le RSA, la prime d'activité et l'APL (Aide personnalisée au logement) coûterait 15 milliards d'euros supplémentaires à l'État, dont 4 milliards d'euros liés à l'automatisme de l'octroi du revenu de base à tous. À ce jour, les premières expérimentations de revenu de base au Kenya et en Inde ont permis d'améliorer les conditions de vie et de sécurité des populations, mais nous ne pouvons pas comparer ces résultats avec un pays comme la France. Pour l'heure, sur nombre d'aspects, nous n'avons pas de réponses. D'où l'intérêt d'expérimenter le système dans plusieurs départements.

Recueilli par N. C.



## « Le problème du Smic est un faux problème »

**SMIC** Pour l'économiste Thomas Porcher, le récent rapport d'experts sur le Smic ne va pas dans le bon sens

Un Smic trop coûteux et qui ne sert pas réellement les intérêts des populations les plus modestes. Voici la façon dont un groupe d'experts voit le Salaire minimum de croissance (Smic).

Dans un rapport transmis au gouvernement, ces économistes, parmi lesquels Gilbert Cette – un professeur qui a travaillé sur le programme économique d'Emmanuel Macron, rappelle France Info – préconisent de « s'abstenir de tout "coup de pouce" au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ». Ils jugent également « nécessaire » de « réformer » la formule de calcul du Smic, préconisant d'indexer le Smic sur l'inflation seulement ou de « supprimer toute règle d'indexation obligatoire ». Autrement dit, de geler le Smic, qui évolue mécaniquement chaque année en fonction, notamment, de l'inflation.

Hier, le ministère du Travail s'est fendu d'une réponse, soulignant que les règles actuelles de revalorisation « visent légitimement à préserver le pouvoir d'achat des travailleurs au Smic. Le gouvernement est attaché au principe d'une progression automatique ».

Il rejoint ainsi l'avis de Thomas Porcher, docteur en économie à Sorbonne, professeur à la Paris School business et membre du mouvement des Économistes atterrés, catégorisé à gauche.

« **Sud Ouest** » Êtes-vous d'accord avec les experts qui assurent que le Smic est trop « élevé comparé à ses homologues étrangers » et « peu efficace pour lutter contre la pauvreté » ?

**Thomas Porcher** D'abord, je pense qu'on est à côté du problème. Quand on regarde l'évolution des courbes du chômage, on a, depuis 2008, 1,5 million de chômeurs et ce n'est pas à cause du Smic mais de la crise. Puis, depuis 2011, à cause des mauvaises politiques économiques mises en place dans la zone euro, qui ont pour but de réduire rapidement les déficits et qui ont cassé la reprise économique, créant une faible activité et des chômeurs. Le vrai problème aujourd'hui, il est plus du côté des politiques macroéconomiques que des rigidités structurelles du marché du travail liées au Smic.

Le deuxième point, c'est qu'il y a déjà eu tout un tas de mesures destinées à baisser le coût du travail, comme le CICE, qui était une baisse de charge qui permettait d'être plus compétitifs vis-à-vis d'autres pays européens. Des rapports montrent que le CICE n'a pas créé d'emploi et n'a pas permis plus d'investissements.

Depuis 2008, ces experts préconisent de ne plus accorder de coup de pouce annuel, voire de geler le Smic. Cela vous semble-t-il de bonnes idées ?

Si on a un Smic gelé et que le prix des autres biens augmente, ça veut dire qu'on sera plus pauvre avec le Smic.



Thomas Porcher. PHOTO F. LAFITE

Cela reviendrait donc à une baisse de pouvoir d'achat pour les personnes touchant le Smic. . .

On parle d'un programme novateur et on se rend compte que la logique est toujours la même : le Smic est une rigidité structurelle qui empêche le marché du travail de bien fonctionner, donc il faut casser cette rigidité structurelle pour créer des emplois. Mais on sait que ce seront des emplois très mal payés et qui aboutiront, à la fin, à une baisse de la consommation globale qui sera compensée par une augmentation de l'endettement privé, comme aux États-Unis. . .

Donc, je n'arrive pas à comprendre qu'on soit encore en train de discuter de ça aujourd'hui alors que la vraie question est de savoir quelle politique macroéconomique mettre en place, comme par exemple une politique de relance dans la transition énergétique ou dans l'innovation.

Selon vous, le Smic doit-il être maintenu en l'état ou doit-il être réformé ?

D'abord, quand on interroge des chefs d'entreprises, ils disent que le carnet de commandes n'est pas assez rempli, notamment dans les PME qui, en majorité, n'exportent pas et ont une activité locale. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas assez de demande. Donc en compressant le Smic, ce qui entraînerait ensuite une compression des salaires qui sont justes au-dessus du Smic, je ne crois pas qu'on arrivera à satisfaire la consommation et remplir le carnet de commandes des entreprises.

Le Smic n'est pas le problème pour moi, c'est un faux problème. L'augmentation de 1,5 million du nombre de chômeurs depuis 2008 n'est pas due au Smic. Après la baisse des charges avec le CICE puis les accords d'entreprises, qui permettront de diminuer les salaires via accords d'entreprises dans la loi travail, là on s'attaque directement à la baisse du salaire minimum ! Il faudrait tirer un jour un bilan des effets de ces baisses du coût du travail. Si ça n'a pas eu d'effet, pourquoi aller plus loin ?

**Propos recueillis par Olivier Saint-Faustin**

### Quel modèle de financement ?

En France, nous n'en sommes pas encore là. Les douze présidents de Départements vont commander une étude de faisabilité d'un montant de 100 000 euros à l'Institut des politiques publiques. L'Institut aura la lourde tâche de définir d'ici juin prochain le public cible, le montant du revenu de base, sa dégressivité, sa fiscalité, ou encore son modèle de financement. Autant de questions encore en suspens. A priori, on s'acheminerait vers un revenu de base d'un montant de 750 euros par mois, dégressif en fonction des revenus, et qui pour-

rait être réduit à zéro au-delà d'un certain seuil. Un modèle prôné par la Fondation Jean Jaurès. Il remplacerait le RSA, la prime d'activité et peut-être aussi l'APL. Avec un coût supplémentaire de plusieurs milliards d'euros à... trouver. « Si on veut quelque chose de neutre en termes d'effort budgétaire, ça ne sera pas un instrument efficace contre la pauvreté ou les inégalités », a déjà prévenu l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Les élus espèrent obtenir l'aval du gouvernement de lancer une expérimentation sur le terrain en janvier 2019.

Les résultats devront être très convaincants pour que le président de la République, Emmanuel Macron, tente le pari du revenu de base. Pendant la campagne, il s'était dit contre le principe, et militait plutôt pour une extension des droits chômage aux indépendants. En tout cas, une chose est sûre, le modèle actuel doit être réformé.


 SUR  
**sudouest.fr**

PREMIUM En vidéo : une membre du Jury citoyen de Gironde témoigne.

## L'avis des citoyens girondins

Pour trouver la bonne formule du revenu de base, le Conseil départemental de Gironde et son président, Jean-Luc Gleyze, un « Harmoniste », s'est entouré de la Fondation Jean-Jaurès, d'experts économiques, d'acteurs de l'économie locale, qui ont planché pendant un an sur quatre scénarios : fusion du RSA et des aides au logement, fusion de 10 minima sociaux, revenu de base de 750 euros par mois et revenu de base de 1 000 euros par mois.

Leurs recommandations ont été soumises à l'avis d'un jury citoyen, constitué de 120 personnes (adulte handicapé, maman célibataire, chef d'entreprise, travailleurs sociaux...), qui a rendu ses conclusions le 15 février dernier, après 17 séquences de travail étalées sur 3 mois. Ces citoyens girondins se sont prononcés en faveur d'un revenu de base à hauteur de 1 000 euros, soit l'équivalent du seuil de pauvreté, tout en conservant les aides existantes. Dont 800 euros versés par l'État et 200 euros en monnaie locale par le Département. Il serait accessible à tout adulte déclarant ses revenus sur le territoire concerné et y vivant depuis 2 ans. Un montant de 300 euros pour chaque enfant est également

envisagé. Avec l'espoir « qu'il n'y ait plus d'étiquette d'assistés, de ne plus toujours devoir rendre des comptes ». Leur ambition est de faire émerger « une société plus apaisée avec moins de concurrence entre les gens » et que chacun soit libre « de redéfinir les usages de son temps, de faire du bénévolat, du temps pour élever ses enfants décemment... ». Pour Vera Da Cunha, à la tête de l'entreprise d'insertion Le Livre Vert à Bordeaux, membre de ce jury citoyen, « derrière le revenu de base, l'enjeu, c'est de savoir quelle société nous voulons construire ».

Pour financer ce revenu de base, ils ont envisagé de multiples possibilités : taxe sur le patrimoine, impôt sur le revenu dès le premier euro, taxe Tobin, taxe carbone, taxe sur l'évasion fiscale, taxe sur les logements vides...

En tout cas, le sujet interpelle l'opinion publique. Dans la foulée de la présentation de cet avis, le Conseil départemental de la Gironde avait mis en ligne un simulateur jusqu'à fin mars. Expliquant de façon ludique, comment le revenu de base pouvait être financé. Pas de moins 28 000 personnes ont testé ce simulateur.